

LA LDH SALUE LA DÉCISION DE FAIRE ENTRER MISSAK ET MÉLINÉE MANOUCHIAN AU PANTHÉON

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 27 JUIN 2023

Le président de la République a annoncé, le 18 juin 2023, l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian. Combattants de la Résistance par leur appartenance Francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), revendiquant leurs engagements pour la France, pour l'internationalisme, pour le combat communiste, contre le nazisme et le fascisme, apatrides, survivants du génocide arménien dont la demande de nationalité française avait été rejetée à deux reprises... c'est bien ce qu'étaient Missak et Mélinée Manouchian. C'est ainsi que nous penserons à eux lors de l'hommage qui leur sera rendu le 24 février prochain.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) salue cette décision demandée depuis longtemps. Elle y voit une mesure de justice et de reconnaissance, un acte de nature à combattre la montée des idées xénophobes portées par les extrêmes droites et par celles et ceux qui leur servent d'auxiliaires.

Elle relève néanmoins qu'une telle décision est en contradiction avec le projet de loi sur l'asile et l'immigration porté par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, qui implique de nouvelles restrictions au droit des étrangers demandées par ces mêmes forces politiques. Aujourd'hui pas plus qu'hier, Missak et Mélinée Manouchian ne pourraient accéder à la nationalité française.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

